

**48ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(20-31 janvier 2025)**

**Iran**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le 24 janvier 2025

Merci, Monsieur le Président.

La France a pris note des mesures prises par l’Iran depuis son dernier EPU.

La France formule les recommandations suivantes :

1/ Instaurer un moratoire sur les condamnations à mort et les exécutions ;

2/ Mettre un terme aux détentions arbitraires et à la torture, y compris de ressortissants étrangers, et garantir le respect du droit à un procès équitable et à l’impartialité de la justice ;

3/ Cesser toute forme de violence contre les femmes et les filles et mettre un terme à toutes les discriminations à leur égard, en respectant leurs droits et libertés fondamentales ;

4/ Prendre des mesures pour garantir les droits civils et politiques ainsi que les libertés publiques, en particulier la liberté d’expression et d’opinion et le droit de réunion pacifique ;

5/ Éliminer toute forme de violence et de discrimination sur une base ethnique ou religieuse.

Je vous remercie./.